



LA GAZETTE



BRENN



INFOS MAIRIE

Téléphone: 02 98 99 61 07 Fac-similé: 02 98 99 67 67

Courriel:

mairie.brennilis@orange.fr

Horaires d'ouverture semaine : 8 h - 12 h / 12h45 - 16h30, fermé mercredi après-midi

PERMANENCE DES ÉLUS Les samedis de 10 à 12 heures Tél. 02 98 99 62 91

LA POSTE & BIBLIOTHÈQUE 8h45 - 12 h 00. lundi au samedi Tél. 02 98 99 61 00

OFFICE DU TOURISME DU YEUN ELEZ - Place des Monts d'Arrée 29190 Brasparts Tél./fax: 02 98 81 47 06 Ouvert du lundi au samedi 9h00-12 h., 13h30-17h30 otyeun.elez@wanadoo.fr

DÉCHETTERIE (SIRCOB) de Locmaria-Berrien, Tél. 02 98 99 82 49. Au Vieux Tronc, lundi au samedi, 9h-12h, 13h30-18h. GRATUIT POUR LES PARTICULIERS.

ASSISTANTE SOCIALE Cécile Nédélec ANTENNE DE PLEYBEN 0298266362

COMMERCE AU BOURG HALLE DIS, M.Mme Baladine Tél. 02 98 99 68 45





Comité de Rédaction

Sylvie Birhart Francoise Borgne Anita Daniel Marcel Gérardin Jean-Victor Gruat, responsable de publication

http://www.brennilis.com webmaster@brennilis.com Courrier en Mairie

COMMERCE: HORAIRES D'ÉTÉ En juillet et en août, le

commerce et le bar seront également ouverts le jeudi matin, selon les horaires suivants: le bar de 07h30 à 13h00, l'épicerie de 08h30 à 13h00



Tro Menez Are: inoubliable! L'édition Brennilis 2009 a été, de l'avis de tous, un très grand cru dans l'histoire du Tro Menez Are, qu'il s'agisse évidemmetn de la partie randonnée, du marché, de la fête ou du fest-noz. Les marcheurs ont acquitté un record absolu de quelque 7500 entrées payantes, pour emprunter des parcours de grande qualité naturelle - très peu de goudron même pour les longues distances, ce qui est très rare - avec une joie accompagnée du temps idéal qui a ensoleillé toute la journée. Une grande date pour Brennilis - avec la fierté d'avoir contribué à un renouveau d'image pour notre commune, que nos milliers de visiteurs d'un jour auront pu apprécier sous ses plus beaux atours grâce à l'efficacité de toute l'équipe du Tro Menez Are 2009.



RÉOUVERTURE **DE LA MAISON DES CASTORS**

La Maison de la Réserve naturelle et des Castors au bourg de Brennilis, gérée par

l'Association Bretagne Vivante SEPNB est ouverte au public depuis le 15 juin, en application de la Convention d'objectifs qui désormais lie la Commune et l'Association. Les heures d'ouverture jusqu'au 15 septembre sont de 14 à 18 heures tous les jours sauf le lundi.



URGENCES

Gendarmerie, faites le 17 Pompiers, le 18 ou le 112 (portables) Médecin de garde : le 15

(en dehors des heures de présence de votre médecin traitant)



TRANSPORT

Après le mouvement du 11 juin, le déplacement mensuel aura lieu le jeudi 9

juillet 2009, départ 9H30 pour Huelgoat retour vers midi. Tarif: 2€ par passager. S'inscrire auprès de Sylvie Birhart 02.98.99.67.10 / 69.69 ou d'Anita Daniel, 02.98.99.64.13



Brennilis: résultat des européennes 2009

Avec un taux de participation de 37.2% (134 votants). Brennilis est en

dessous de la movenne nationale. Arrive en tête la liste Europe Écologie avec 21,6% suivie de la liste socialiste (20%). La liste UMP vient en 3ème position (13.1%) devant le Front de gauche (10,8%) et le Font national (10%). Les listes NPA et Modem font jeu égal à 7.7%. Les autres formations en lice se partagent les 9% restant.



CAMPING

Ouverture le 15 juin pour une nouvelle saison, avec une équipe renforcée pour

l'encadrement – les postes classiques à l'accueil bénéficiant de soutien pour le gros nettovage trois heures par jour. Du fait de l'affluence prévue de colonies de vacances dès le début juillet, un bloc de douches supplémentaires sera installé. Des animations lacustres - canoë et canotage – seront également assurées par respectivement Canal Loisirs de Carhaix et le Youdig. Tout cela pour un prix demeurant modique puisque, après le rajustement décidé par le Conseil, l'hébergement type - 2 adultes, 1 voiture, 1 tente - ne coûtera que 8 € par nuitée.

GAZETTE DE BRENNILIS

JUIN 2009, PAGE 2



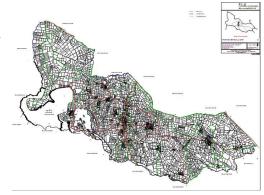
Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal de Brennilis s'est réuni le 5 juin 2009 pour examiner un ordre du jour abondant et varié. Figuraient notamment au programme l'adoption de la nouvelle charte du Parc naturel régional d'Armorique, les subventions aux Associations, les progrès dans l'élaboration du Plan local d'Urbanisme, l'organisation du camping pour cet été, l'adoption du règlement de la bibliothèque, l'organisation du RPI et de la cantine

scolaire, le bilan du Tro Menez Are, le projet médiathèque, la réfection de l'église, l'informatisation de l'école, l'agenda 21, l'accessibilité pour les handicapés, les travaux de voirie, la situation financière de la commune, etc. A noter que toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des membres du Conseil.

PLU – PROCHAINES ÉTAPES

L'ensemble de documents confectionnés dans le cadre de la préparation du PLU est désormais accessible à tous à partir de la page ouaibe http://www.brennilis.com/PLU/. Le Conseil municipal a décidé de se réunir le 3 juillet 2009 pour demander au Cabinet Léopold de lui présenter la version finalisée du PLU préalablement à son adoption. Le dossier sera ensuite officiellement soumis aux Partenaires publics associés - PPA - avant de faire l'objet d'une enquête publique auprès de la population. Le Conseil étudie les possibilités pour agrandir les superficies constructibles dans le respect de la réglementation pour pallier les restrictions provenant de la délimitation du périmètre de protection du captage.



ADOPTION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL D'ARMORIQUE



C'est à l'unanimité que le Conseil municipal a décidé d'adhérer au projet de charte du Parc Naturel Régional d'Armorique pour la période 2009-2021 – les avantages d'être membres du PNRA l'emportant largement sur les éventuels désagréments que cela pourrait susciter. Après avoir considéré les apports du PNRA et les inconvénients qu'il y aurait à s'en retirer. le Conseil municipal a donc décidé à l'unanimité d'approuver le projet de charte du Parc naturel régional d'Armorique, de confirmer son adhésion au Syndicat mixte du Parc naturel régional d'Armorique et d'en adopter les statuts. Le Parc d'Armorique est le deuxième parc naturel régional à avoir été créé en France, en 1969. Étendu sur 112 000 hectares, le Parc Naturel Régional d'Armorique, compte 52 000 habitants, répartis sur 39 communes

adhérentes. L'action du Parc se développe autour de 4 axes stratégiques: Conforter la richesse et l'originalité des éléments du patrimoine qui fondent la qualité de cadre de vie des habitants; Conjuguer l'évolution des activités de l'homme et la valeur des patrimoines naturels, terrestres, insulaires et maritimes: Faire vivre les patrimoines et la création artistique par des projets fédérateurs: Transcrire l'esprit de partenariat, du local à l'international. Pour une commune comme Brennilis, l'appartenance au PNRA permet d'abord de contrebalancer le caractère négatif pour les visiteurs potentiels d'une image trop exclusivement industrielle attachée à la Commune. Le Parc est également un excellent partenaire dans des domaines comme la réfection des chemins; la préservation de la biodiversité et le dialogue avec les exploitants, la fédération des volontés contre la désertification rurale en Centre Bretagne, la défense des services publics ou la prise en compte des désidérata de nos communes lors des discussions avec les partenaires publics - par exemple dans le cadre du PLU.

38 BB BB 8 3 3 6 3

& # & & SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

용 용 용 & A Le Conseil a adopté à l'unanimité une première liste de subventions pour les associations communales et de proximité qui s'étaient manifestées, et avaient su présenter un programme d'activités rencontrant certains des besoins de la population de Brennilis. Le

Tro Menez Are a montré à quel point le tissu associatif était efficace pour soutenir des initiatives populaires. Les Associations ont elles aussi besoin de vous – n'hésitez pas à adhérer et à leur apporter votre écot.



RPI : EFFECTIFS PRÉVISIONNELS Pour la rentrée 2009, le

corps enseignant a décidé de revenir à la situation prévalant avant 2008, à savoir Maternelle & CP dans chaque commune; CE1-CE2 à Brennilis, CM1-CM2 à Loqueffret. Les effectifs globaux, actuellement de 49 sur Brennilis et 47 sur Loqueffret – 96 élèves dont 16 d'autres communes seront affectés par le passage en sixième de 16 élèves, et des déménagements (6 élèves). Les effectifs prévisionnels s'établissent à 25 élèves en maternelle/CP pour Brennilis 17 pour Loqueffret; 18 en CE1/CE2 à Brennilis dont 8 de Loqueffret; 18 en CM1/CM2 à Loqueffret, dont 10 de Brennilis. Les élèves scolarisés à l'école de Brennilis seront donc 43, contre 35 à Loqueffret. Ces niveaux risquent, dans un proche avenir, d'attirer l'attention des services académiques, et de provoquer, si la décroissance continue, des demandes de suppression de poste (80 élèves correspondant parfois à 3 postes seulement dans unes structure à une seule école).



Conseil communautaire: RPI Botmeur La Feuillée

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Yeun

Elez s'est réuni à Botmeur le 8 juin 2009 pour apprécier, en présence de l'inspecteur de l'éducation nationale du ressort, M. Michel Marbot, les possibilités de maintien du 3ème poste sur le RPI Botmeur - la Feuillée, dont la suppression aurait eu pour conséquence la fermeture de l'école de Botmeur. Les promesses d'inscription des parents de ces deux communes pourraient permettre un moratoire d'un an, qui serait mis à profit pour la conduite d'une réflexion d'ensemble sur tout le secteur, englobant donc les autres RPI existant. Le RPI Brennilis-Loqueffret, qui ne connait pour l'instant pas de difficultés d'effectifs, pourrait donc être impliqué à relativement brève échéance.

La gazette en ligne : http://www.brennilis.com



CANTINE SCOLAIRE

Les dispositions applicables en matière de cantine scolaire depuis la mise en place du RPI Brennilis Loqueffret sont complexes et créent des différences administratives inutiles entre élèves au sein d'une même école. Au départ, le tarif de Brennilis était – depuis l'introduction de la nouvelle monnaie - de $1 \in$,

celui de Loqueffret de 1 € 70, porté à 2 € en 2008. Les tarifs locaux ne s'appliquent cependant pas à tous les enfants scolarisés dans une même école. A l'heure actuelle, un élève de la Feuillée ou de Berrien scolarisé à Brennilis acquitte le même prix qu'un élève de Brennilis, et ses parents achètent un ticket en mairie. Par contre, un élève de Loqueffret arrivant à Brennilis dans le cadre du RPI payera à la commune de Loqueffret – pas Brennilis - le tarif de Loqueffret et n'aura pas de ticket, tandis que l'élève de Brennilis mangera à Loqueffret avec ses tickets achetés à Brennilis. Le maire de Loqueffret - et les instituteurs - se sont inquiétés de ces différences, qui créent certaines incompréhensions sur le territoire de notre partenaire. Le Conseil municipal a donc décidé d'assurer l'unicité des tarifs à la cantine de Brennilis, tout en majorant raisonnablement des tarifs bloqués depuis très longtemps à 1 € et en évitant de pénaliser les familles dont les enfants résidant à Brennilis sont scolarisés à Loqueffret durant une partie de leur cursus primaire. Il est bon de savoir que, à 1 € 20 par repas, le ticket de cantine représentera environ 50% du coût des ingrédients - hors donc coûts salariaux, amortissement du matériel, cuisson, chauffage et entretien des locaux.

COMMISSION VOIRIE - RÉUNION DU 11 JUIN 2009

La Commission a arrêté comme suit son programme de travail pour 2009 qui sera réalisé sous la direction du 3^{ème} Adjoint :

Secteur voirie Kerriou – les Trois Pins : le secteur depuis le pont jusqu'aux trois Pins sera traité en pointe à temps, ainsi que la partie des Trois Pins vers Nestavel Bras. Le secteur entre Kerriou et le pont sera enrobé. L'enrobé sera fait avec du Goasq (enrobé blond) compte tenu de la nature touristique du site. Le pointe à temps est considéré comme une préparation pour des travaux plus importants (enrobé) à prévoir au budget 2010.

Coat Mocun

Ce secteur sera traité en pointe à temps. Le maire a informé son homologue d'Huelgoat, en suggérant la réciproque pour le secteur d'accès à la voie rapide vers Pontauban.

3. Partie Est de la commune

Ploenez, Route du Reusq – goudronnage à refaire ; Cosforn – Rosveguen Réparation de la chaussée ; Ploenez-Cosforn, Réparation intérieure des virages au pointe à temps ; Roc'h Ar Had, Élargissement du caniveau à grille

4. Sécurité routière

Le troisième adjoint fournira au maire les informations nécessaires pour prendre les arrêtés correspondant à la pose d'un Stop et de baliroutes à Ploenez, une limitatiom de vitesse à 30 km/h et baliroutes route de la Centrale à Kerflaconnier, au Carrefour Kerolland-VC 1 à la réalisation d'une circulation alternée.

5. Bourg

Réparer enrobé devant la mairie; VC 1, bordures à consolider à l'extérieur, emportées par les poids lourds (saisir la CCYE); entrée cour ancien Presbytère, stabiliser (sable+ciment); dommages aux particuliers suite 2ème tranche aménagement – saisir la DDE qui était maître d'oeuvre.



LA GAZETTE DE BRENNILIS



Au Poërop:

Exposition photographique « Lumières des Monts d'Arrée » de René-Pierre Bolan

L'exposition se tiendra du 5 au 30 juin à la salle d'exposition de l'Arboretum du Poërop à Huelgoat. Vernissage le vendredi 5 juin à 18 heures. Une initiative conjointe Association Pangea, Arboretum du Poërop et EHPAD Mont Leroux. A noter que René-Pierre Bolan représente l'Association Bretagne Vivante au sein du Comité consultatif Centrale nucléaire de Brennilis.



ARRÊTÉ CHARDON DES CHAMPS

L'arrêté préfectoral 2009-0868 du 10 juin 2009 rappelle et renouvelle les prescriptions applicables en matière

de destruction du chardon des champs, qui est considéré comme une espèce nuisible en raison de sa prolifération par dissémination des graines portées par le vent, portant atteinte aux cultures en place et aux propriétés privées. La destruction des chardons des champs est donc obligatoire sur toutes parcelles jusqu'au 1er octobre 2009. Attention, cette opération doit s'opérer de préférence par voie mécanique, et être terminée avant la floraison. Dans tous les cas, la destruction par produit phytosanitaire est interdite à proximité des cours d'eau, points d'eau et fossés, la zone de protection allant de 1 à 100 mètres selon la nature du cours d'eau et celle du produit. En cas de doute, se renseigner auprès de la mairie.

KERMESSE

La Kermesse de l'école se déroulera cette année dans une

ambiance qui promet d'être d'autant plus festive, que les donateurs ont su se montrer particulièrement généreux pour doter la tombola. Des lots, des jeux, des joies et des rires – venez nombreux à l'école de Brennilis ce samedi 21 juin!



BIBLIOTHÈQUE

L'informatisation de la liste des ouvrages et DVD touche à sa fin, et le Conseil municipal a adopté le règlement intérieur de la bibliothèque - en retenant le principe du tarif unique d'abonnement annuel, 10 € pour une carte familiale. Un grand merci aux bénévoles qui auront permis ce grand œuvre, sous la direction d'Anita Daniel - Catherine et Yannick Fouquet, Bruno Jezequel. Plus les bénévoles seront nombreux à vouloir aider au fonctionnement de la bibliothèque, meilleurs seront les services rendus. Par ailleurs, plus les clients seront nombreux, plus les moyens et la pertinence de la bibliothèque seront solidement installés. N'hésitez donc pas à franchir le seuil et le pas – et parlez en autour de vous. La bibliothèque est ouverte à tous, et il est même possible de soumettre le catalogue électronique aux personnes ne pouvant se déplacer, pour qu'elles aussi bénéficient à domicile de ce service.



Pétanque au Charlegan

Le tournoi de pétanque organisé par le Charlegan pour la quatrième année consécutive a réuni douze doublettes pour une après midi réussie. Au palmarès, 1er ex-æquo les frères STONE de PLEVIN et CHARLEMAGNE - CACHOU de MORLAIX; 3ème JAFFRENNOU - LE DAIN de MORLAIX; 4ème JOUAN R - ALLAIN R de HUELGOAT.



Enfants et Adolescents: mini-séjours d'été

La Communauté de communes

du Yeun Elez propose, en collaboration avec EPAL deux mini-séjours d'été, du 15 au 18 juillet pour les 8 - 12 ans (''Plein Air au

Yeun Elez") et du 21 au 24 juillet pour les 13 - 17 ans ("Plein phare sur la baie de Morlaix"). Tarif des séjours 100 € (150€ pour les extérieurs à la communauté). Renseignements et inscriptions Communauté de communes du Yeun



Elez, Service «Animation jeunesse» tél. 02.98.26.45.98 ou 06.33.06.26.19 (Patrice). Courriel animation.ccyeunelez@orange.fr Cette prestation vient après les sorties organisées en juin 2009 dans le cadre de l'école des sports de la Communauté de communes du Yeun Elez, vélo le mercredi 3 à Brasparts, poney le 10 à Brennilis, pêche pique-nique le 17.

SDIS:

MISE AUX NORMES DU CENTRE D'HUELGOAT

Le Service départemental d'incendie et de secours du Finistère – SDIS – a convoqué le 12 juin une réunion des représentants des 8 communes



faisant appel aux pompiers d'Huelgoat (Outre Huelgoat et Brennilis, Berrien, Collorec, La Feuillée, Locmaria Berrien, Plouyé, Scrignac). Compte tenu des difficultés d'application de la loi de 2002 transférant aux départements les responsabilités du bon fonctionnement des SDIS, ce sont plus que jamais les communes qui doivent assumer directement la part la plus importante des charges - près des 2/3 dans le Finistère où le Conseil général rechigne particulièrement à s'engager. La mise aux normes envisagée des locaux d'Huelgoat (rénovation et extension) s'effectuerait sur une période de deux années, à partir de la date de l'accord de tous les conseils municipaux.

La charge annuelle de Brennilis pour couvrir sa part de l'investissement serait, selon les scénarios, de l'ordre de 3 à 4.000 € par an pendant vingt ans.